

Anthropologie et Sociétés



Hélène CLAUDOT : La sémantique au service de l'anthropologie. Recherche méthodologique et application à l'étude de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar, Éditions du CNRS, Paris, 1982, 273 p., glossaire, index, biblio., table des illustrations.

Chantal Collard

Volume 8, Number 1, 1984

L'archéologie du social

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006180ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006180ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Collard, C. (1984). Review of [Hélène CLAUDOT : La sémantique au service de l'anthropologie. Recherche méthodologique et application à l'étude de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar, Éditions du CNRS, Paris, 1982, 273 p., glossaire, index, biblio., table des illustrations.] *Anthropologie et Sociétés*, 8(1), 151–152. <https://doi.org/10.7202/006180ar>

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

COMPTES RENDUS

Hélène CLAUDOT : *La sémantique au service de l'anthropologie*. Recherche méthodologique et application à l'étude de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar, Éditions du CNRS, Paris, 1982, 273 p., glossaire, index, biblio., table des illustrations.

Dans *l'exercice de la parenté* (1981) F. Héritier traitait abondamment de terminologies de parenté dans son premier chapitre, à un niveau de synthèse et de généralisation. Voici, dans une toute autre perspective une recherche *méthodologique* sur l'analyse des terminologies de parenté à propos d'un cas, celui des Touaregs de l'Ahaggar, travail qui vient compléter la longue liste des travaux sur les groupes touaregs. « Cette étude se présente comme un itinéraire articulé autour de la double interrogation sur le statut de l'ethnolinguistique d'une part, et l'interprétation de la parenté dans la société Kel-ahaggar d'autre part » (p. 9). Plus précisément, le travail linguistique vise une « remise en cause des présupposés théoriques qui sous-tendent l'analyse sémantique en anthropologie » (p. 8).

Je passerai sur l'ethnographie générale, la description ethnologique de la parenté, et notamment celle de la structure lignagère segmentaire matrilineaire, les belles photos et les textes en poésie ou en prose qui jalonnent le texte pour me concentrer sur le cœur du débat soit les chapitres sur « les mots de la parenté » et « le sens des termes de parenté ».

Les « mots de la parenté » commence par un historique des critères de description et d'interprétation des terminologies de parenté, dont le résumé est utile et clair, et se poursuit par une analyse sémantique des termes de parenté tamahaq, analyse dont les conclusions sont les suivantes :

L'étude des référents montre l'impossibilité de considérer le vocabulaire comme un tout. Le vocabulaire de parenté est mixte et ne peut qu'attester de la nature instable du système de parenté auquel il correspond. On a donc affaire à une organisation de type iroquois la plus complète et certainement la plus ancienne, avec plausible l'existence sous-jacente d'une pratique d'alliance entre cousins croisés. En témoignent la répartition des classes parentales d'après la règle d'assimilation par bifurcation, le rejet des cousins croisés dans les franges périphériques de la parenté et la déficience des distinctions pour les alliés. L'équilibre bilinéaire, observé dans ce système, pourrait manifester un principe de double filiation. Enfin on relève que certains proches sont définis en fonction de l'axe utérin (voie de transmission des biens et des pouvoirs). Le raffinement classificatoire appliqué aux collatéraux parallèles indique une hiérarchisation de la famille selon le principe de « séniorité » doublé de l'opposition qu'il engendre pour les générations suivantes entre branche aînée et branche cadette. Les mots dénotatifs désignant les ascendants pourraient marquer l'abandon de la pratique matrimoniale considérée ci-dessus. Dans ce contexte en effet, le cas jadis habituel où le grand-père paternel était en même temps le frère de la grand-mère maternelle, n'existe plus, d'où la nécessité de traduire cette disparité par des termes nouveaux. Au plan ethnologique, le décalage est notable entre les classes exprimées dans la nomenclature et la possibilité déjà relevée d'une succession patrilinéaire à la chefferie ou bien la tendance actuelle du mariage entre cousins parallèles. Un développement probable de ce vocabulaire serait l'introduction d'une distinction pertinente entre les lignes directe et collatérale, déjà amorcée par l'emprunt de l'appellation arabe *amni* pour désigner l'oncle paternel. Cette évolution traduirait un affaiblissement de l'opposition entre parallèles et croisés, au profit de l'institution d'une unité fonctionnelle au niveau de la parenté directe (pp. 98-99).

Cette conclusion *ethnologique* illustre bien la complexité habituelle du rapport entre terminologies de parenté et faits d'ethnographie, qui ne sont pas en miroir et peuvent avoir des temporalités différentes.

Qu'en est-il maintenant de l'apport linguistique et méthodologique, second objectif de ce volume ? Il consiste essentiellement en une critique partielle de l'analyse componentielle. Le traitement d'un vocabulaire de parenté peut en effet s'opérer à deux niveaux : d'un point de vue strictement linguistique, en s'appuyant sur les marques morphologiques et syntaxiques, ou d'un point de vue logique, en donnant une définition différentielle des denotata d'un terme, pour parvenir, grâce à l'opération de la commutation, à isoler les oppositions pertinentes du système. Mais ce second type de traitement du vocabulaire fait explicitement appel au champ d'application des termes, c'est-à-dire à leur *réfèrent*. La délimitation des champs sémantiques en effet s'opère par le biais de critères susceptibles d'objectiver la réalité non linguistique exprimée et classifiée dans la terminologie. Mais si l'on appréhende le réfèrent spontanément, cela donne lieu à des interprétations ethnocentriques et une confusion entre les aspects visibles et officiels de la société et sa structure opérante profonde. L'analyse componentielle paraît se baser sur l'illusion de transparence des objets sociaux. *Or la description du réfèrent d'un terme relève d'une théorie du social qu'il s'agit de présenter explicitement*; ceci est le cœur de la thèse d'Hélène Claudot. Le système de description de l'analyse componentielle, comme le remarque aussi l'auteure, remet à jour le postulat cher à Malinowski et à Radcliffe-Brown de la primauté de la famille élémentaire, déterminant les relations parentales de base dont la conjugaison définit les relations complexes de second ordre.

Si l'on ne peut qu'être d'accord avec les deux critiques présentées ci-dessus, on peut se demander pourquoi dans ce travail méthodologique, l'auteure a laissé de côté les variantes techniques de l'analyse componentielle (définitions en traits hiérarchiques, règles d'extension ou matrices de distribution) ou pourquoi elle ne résume pas à tout le moins les difficultés que présente la technicalité elle-même, ou comment cette technicalité joue subtilement sur l'interprétation qu'on donne des terminologies de parenté.

Chantal Collard
Département d'anthropologie
Université Laval

Paul CLAVAL : *La logique des villes. Essai d'urbanologie*, LITEC (Librairies Techniques), coll. « Géographie économique et sociale » no 15, Paris, 1982, 633 p., index des noms géographiques, index des noms d'auteurs, index des matières, tables, 20 planches hors texte.

Il faut bien du courage pour s'atteler à l'écriture d'un tel livre. Depuis son origine, la ville a été un objet problématique car, création visiblement humaine, elle est l'occasion et le symbole de la prise en charge par elles-mêmes des sociétés humaines. Certains s'en effraient, d'autres s'en délectent mais tous s'accordent pour dire qu'un seuil a été franchi : la nature (physique, biologique, géophysique) devient, dans l'organisation urbaine, une contrainte plus qu'un garant. Plus encore : la ville échappe à ses créateurs et semble vivre une vie propre. Comment cela est-il possible ?

La réponse à cette question fournit l'intuition qui motive et organise ce traité de géographie urbaine. Selon l'auteur, la ville apparaît et se reproduit parce qu'elle est le lieu par excellence de ce qui tient les humains en société : l'interaction, l'échange, la communication. Voici ses propres termes : « Le progrès technique apparaît comme le facteur straté-